

OBJECTIFS

Le Master Culture et médiation des arts du spectacle permet de former des administratifs cultivés, dotés d'une connaissance pratique de la diversité de leur profession, et capables de monter des projets artistiques.

L'objectif n'est pas de former des artistes du spectacle.

COMPÉTENCES

Après avoir suivi ce Master, l'étudiant sera capable de :

- Apprécier, décider ou intervenir pour tout problème technique ou organisationnel.
- ► Traduire matériellement et financièrement le contenu d'un spectacle (ou y participer); établir ou négocier un devis, un budget, une comptabilité ou un bilan (ou y participer); contrôler et rémunérer le concours de tout intervenant extérieur
- Gérer des questions juridiques (droit d'auteur, droit des associations, droit de la propriété intellectuelle)
- Rédiger un contrat de vente, d'engagement, de coproduction, d'assurance, de prestation de service
- Faire la programmation, le contrôle de la qualité artistique d'une production culturelle (ou y participer)
- Rédiger un dossier de production de spectacle culturel.
- Rédiger un dossier de présentation à des fins d'information ou de communication

DÉBOUCHÉS

PROFESSIONNELS

Secteurs d'activité :

- ► Entreprises culturelles (danse, théâtre, musique ou cinéma)
- ► Salles de cinéma
- Associations, compagnies, sociétés de production
- Festivals

Métiers:

- Administrateur / Administratrice de compagnie (danse, théâtre, cinéma, musique, etc.)
- Assistant(e) de production spectacle
- Responsable de la programmation de spectacles
- Chargé(e) de diffusion de spectacles
- ► Chargé(e) de relations publiques
- Attaché(e) de presse
- ► Médiateur / Médiatrice culturel

MENTIONS DE LICENCE D'ENTRÉE DANS LE MASTER

Lettres - Histoire - Histoire de l'art -Musicologie - Arts du spectacle -Philosophie - Sociologie - Droit , Civilisations Etrangères et Régionales : Anglais



ENSEIGNEMENTS - MASTER 1

UE - Fondamentale

- ► Théâtre et littérature : production, théorie, pratique
- Critique des arts de la scène
- ► Critique des arts visuels

UE - Professionnelle

- Institutions du spectacle vivant
- ▶ Droit des auteurs et des associations
- ► Elaborer son projet professionnel

UE - Pratique

- ▶ Langue vivante
- Méthodologie en arts du spectacle

UE - Fondamentale

- ► Ecritures contemporaines
- Musique et arts du spectacle : évolution vers le contemporain
- Mise en scène de la voix à travers divers genres (opéra, chanson, variétés)

UE - Professionnelle

- ► Médiations du spectacle (Infographie)
- ► Ateliers autres publics

UE - Pratique

- ► Langue vivante
- ▶ Méthodologie en arts du spectacle suivi de stage
- ▶ Stage dans une structure culturelle (1 à 2 mois)

ENSEIGNEMENTS - MASTER 2

UE - Fondamentale

- Littérature et cinéma
- Arts du spectacle et nouveaux médias
- ► Histoire et esthétique de la danse occidentale
- ► Politique culturelle

UE - Professionnelle

- ▶ Production du spectacle vivant
- ▶ Programmation du spectacle vivant
- Médiation des arts du spectacle
- Autre publics

UE - Pratique

- ► Langue vivante
- ► Technique de recherche d'emploi

UE - Fondamentale

- Arts du spectacle, littérature et société
- Archives du spectacle vivant
- ► Patrimoine cinématographique et audiovisuel

UE - Professionnelle

▶ Méthodologie en arts du spectacle

UE - Pratique

 Stage(s) dans une structure culturelle et/ou artistique (4 mois)

POUR RÉUSSIR SON PROJET

Qu'il s'agisse d'un stage ou d'un premier emploi, la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) peut accompagner les étudiants dans leurs recherches.

02 47 36 81 70 - www.univ-tours.fr/moip